



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 36

Hebdomadaires régionaux de Lac-Saint-Jean et Saguenay

Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station

LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

COMMUNIQUÉ

Québec, le 24 septembre 2013 – À la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station* par la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR). Ce mandat d'enquête et d'audience publique a débuté le 15 mars dernier. La commission d'enquête, chargée de l'examen du projet, était sous la responsabilité du commissaire Louis-Gilles Francoeur.

La commission d'enquête du BAPE conclut que le projet de lieu d'enfouissement technique (LET) à Hébertville-Station aurait été beaucoup plus cohérent s'il avait été conçu dans le cadre d'une stratégie intégrée de gestion des matières résiduelles, mais celui-ci demeure néanmoins justifié. Par contre, la commission estime que les tonnages autorisés devraient être limités aux besoins de la RMR et décroître jusqu'à l'atteinte des objectifs de la *Politique de gestion des matières résiduelles* le plus rapidement possible, notamment en bannissant le papier, le carton, le bois et les matières organiques putrescibles des sites d'élimination.

La commission suggère aussi un modèle de compensations environnementales basé sur une approche écosystémique pour tenter de maintenir le plus possible l'intégrité globale de l'écosystème touché par le projet. Quant aux compensations qui pourraient être accordées aux riverains du LET projeté pour des nuisances que les mesures prévues ne parviendraient pas à atténuer, y compris une perte de valeur des propriétés, la commission propose un mécanisme d'arbitrage qui leur permettrait d'obtenir au mérite des mesures d'atténuation supplémentaires ou des compensations financières.

Rappelons qu'au cours de la première partie de l'audience publique la commission a tenu cinq séances publiques à Saint-Bruno. En deuxième partie, trois séances publiques ont permis à la commission d'assister à la présentation de 24 mémoires et quatre opinions verbales. Au total, 30 mémoires lui ont été déposés par des personnes, des groupes, des organismes et des municipalités intéressés par ce projet.

LA DISPONIBILITE DU RAPPORT

Le rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station* est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans les centres de consultation ouverts dans le milieu visé de

même que sur le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca. Vous pouvez également en faire la demande au bureau du BAPE, soit en communiquant par courriel à l'adresse communication@bape.gouv.qc.ca, soit en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

– 30 –

Source : Luc Nolet
Conseiller en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 535
luc.nolet@bape.gouv.qc.ca